

S.I.R.D.

135, rue de l'Industrie 38170 SEYSSINET-PARISET

tél: 04.76.21.85.26 fax: 04.76.49.03.79

N/Réf: DELCOM 32-07

**Date de convocation** : 4 septembre 2007

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

## Du Comité Syndical du 12 septembre 2007

Le douze septembre deux mille sept à dix-huit heures, le Comité du SIVOM, dûment convoqué s'est réuni au complexe sportif Aristide Bergès de Seyssinet-Pariset, sous la présidence de Monsieur Marcel REPELLIN, Maire de Seyssinet-Pariset

Nombre de délégués en exercice : 18 Présents : Votants :

Présents :

Absents excusés :

Secrétaire de Séance :

Président de séance :

Rappel du quorum:

<u>Objet</u>: **ADMINISTRATION GENERALE**-Composition de la commission Etablissements sportifs

Rapporteur: Marcel REPELLIN

### Le Président expose :

Vu les articles L5211-1 et L2121-22 du CGCT Vu la délibération du Comité syndical du SIRD du 12 mai 2004

Considérant que pour l'étude des affaires qui sont soumises à la décision du comité et conformément aux articles du CGCT et de la délibération du 12 mai 2004 cités ci-dessus, il a été institué trois commissions au sein du SIRD :

Considérant qu'en raison du renouvellement du conseil municipal de la ville de Veurey-Voroize, il convient de modifier la composition de la commission sport de la façon suivante :

# 1) Commission construction et maintenance des établissements sportifs liés aux activités scolaires

La commission est représentée par le Vice-président de la vocation et d'un délégué par commune à la vocation, soit 6 membres + le Vice-président.

La composition est la suivante :

#### -Vice-Président de la commission : M. Michel BAFFERT

- -Ville de Fontaine : M. EYBERT-GUILLON
- -Ville de Seyssinet-Pariset : M. GAUTHIER
- -Ville de Seyssins : Mme Martine BROUZET
- -Ville de Sassenage : M. Amédée MATRAIRE
- -Ville de Noyarey : Mme Marie-Agnès SUCHEL
- -Ville de Veurey-Voroize : Mme Monique RAMUS ( en remplacement de M. BELLOC).

### Les autres commissions restent inchangées.

Le comité, après délibération